



Activité 21 - MAÇONNERIE ET BÉTON ARMÉ

Spécialité 211 - MAÇONNERIE ET OUVRAGES EN BÉTON ARMÉ

L'activité maçonnerie et béton armé courant comprend également pour les travaux concernés :

- Le terrassement, les canalisations enterrées, les fondations,
- L?étanchéité verticale contre murs enterrés,
- Les enduits à base de liants hydrauliques ou de synthèse, les revêtements extérieurs,
- Le ravalement en maçonnerie,
- La fourniture et la pose de matériaux contribuant à l'isolation thermique intérieure et extérieure, et à l'isolation acoustique,
- Les travaux courants de briquetage, pavage, dallage, chape,
- Les voûtes et plafonds de moyenne importance,
- La fourniture et la pose de pierres,
- La fourniture et la pose de renforts bois ou métal nécessitées par l'ouverture de baies et de reprises en sous-? uvre.
- La fourniture et la pose de blocs et d'éléments armés en béton cellulaire autoclavé,
- La mise en ?uvre de maçonnerie à pierres sèches ;

Ainsi que la réalisation des travaux accessoires ou complémentaires de :

- Démolition et VRD.
- Fourniture et pose d'huisseries,
- et, selon les usages locaux, la fourniture et la pose d'éléments simples de charpente, ne comportant ni entaille, ni assemblage, et scellés directement à la maçonnerie, et à l'exclusion de toute charpente préfabriquée dans l'industrie, plâtrerie,
- Carrelage et revêtement (carreaux, pierre et marbre), à l'exclusion de tout autre revêtement plastique, textile ou bois,
- calfeutrement de joints,

Et, selon les usages locaux, les travaux suivants liés à la fumisterie :

- Construction, réparation et entretien d'âtres et foyers,
- Conduits de fumées et de ventilation à usage domestique et individuel,
- Ravalement et réfection des souches hors comble,
- Construction de cheminées à usage domestique et individuel,
- Revêtements en carreaux et panneaux de faïence.

On entend par ouvertures en sous-?uvre la création d?ouvertures dans un élément porteur, en superstructure ou en infrastructure.



On entend par reprises en sous-?uvre la consolidation ou la réfection de l?assise (fondation) d?un ouvrage.

Qualification 2113 - Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité supérieure)

Réalisation d'ouvrages de maçonnerie - béton armé, correspondant à des ouvrages très élaborés (immeubles importants, ossatures porteuses en béton armé, transformation et entretien de constructions de même nature) en construction neuve et en réhabilitation. Sont également compris dans la qualification les travaux de reprise en sous-oeuvre d'infrastructures sur deux niveaux de sous-sol maximum.

L'entreprise a la capacité à réaliser d'autres types de travaux connexes dans des activités ou spécialités généralement complémentaires :

- La réalisation de reprises en sous-oeuvre quelle que soit la nature du sol,
- La réalisation de tous types de dallages courants ou dalles en béton ciré,
- La fabrication et pose de poteaux et clôtures en maçonnerie ou béton,
- La fabrication et/ou la fourniture d'éléments béton armé et béton précontraint. Mention "RGE" possible